République française

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

DEPARTEMENT
DU RHONE

DE LA COMMUNE D'YZERON
Séance du 26 Juin 2023

NOMBRE DE MEMBRES		
AFFERENTS AU CONSEIL MUNICIPAL 15	EN EXERCICE 13	QUI ONT PRIS PART A LA DELIBERATION 13

DATE DE LA CONVOCATION : 22 juin 2023

L'an deux mil vingt trois
et le vingt six juin à 18 heures 30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, en Mairie, sous la présidence de Madame NELIAS Agnès, Maire.

Etaient présents : NELIAS Agnès, AIGLON Olivier, DAVIRON RADIX Jocelyne, CAFFIER Fabien, RULLIAT Christian, FOURDIN Fabrice, BLUM Virginie, BELTRAN Yves, DURAND Pierre.

Etaient absents : BARNOUD Frédérique (pouvoir à AIGLON Olivier), DEJOUR Valérie (pouvoir à DURAND Pierre), CHABRAN Fanny (pouvoir à CAFFIER Fabien), LHOPITAL Guy (pouvoir à BELTRAN Yves).

Secrétaire de séance : AIGLON Olivier

D/2023-069
Objet de la délibération : Autorisation à Madame la Maire pour la signature du devis pour la fourniture et la pose d'une seconde chaudière bois, réseau de la chaufferie des Combes

Madame la Maire rappelle le projet d'installer une seconde chaudière bois, du réseau de chaleur de la chaufferie des Combes.

Il est proposé de retenir l'entreprise BEALEM, pour son offre de 64 649 € HT, soit 77 578.80 € TTC, complétée des options comptage et filtration, s'élevant à 7 508 € HT, soit 9 009.60 € TTC.

Le démarrage des travaux pourrait s'effectuer avant la saison de chauffe.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, par 13 voix POUR, 0 voix CONTRE, 0 ABSTENTION,

- **APPROUVE** l'offre ci-dessus énoncée, pour un montant de 72 157 € HT, soit 86 588.40 € TTC.
- **DIT** que cette dépense est inscrite au budget primitif chaufferies bois, exercice 2023,
- **AUTORISE** Madame la Maire à signer les devis afférents, ainsi que tous documents se rapportant à la présente décision,
- **CHARGE** Madame la Maire de l'application de la présente délibération.

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus

MAIRIE d'YZERON (Rhône)

Olivier AIGLON Secrétaire		Agnès NELIAS Madame la Maire	

Acte rendu exécutoire
Après dépôt en Préfecture le : - 3 JUIL. 2023
Publication ou notification du : - 3 JUIL. 2023
Publication site internet le : - 3 JUIL. 2023
Affichage liste des délibérations le : 30 JUIN 2023